

DÉFENSE

Recrutement de démineurs civils

Alors que la Défense reste confrontée à une pénurie de personnel, les civils pourront aussi postuler pour un emploi au sein du Service d'enlèvement et de destruction d'engins explosifs

(Sedee) de l'armée, rapportent lundi *Het Belang van Limburg* et *Het Nieuwsblad*. Jusqu'à présent, le Sedee ne recrutait que des militaires. Mais à partir de 2025, les civils pourront aussi postuler. Ils devront toutefois d'abord suivre une formation de sous-officier, d'un an, et puis la formation au déminage, aussi d'un an. La Défense va couvrir tous les frais de formation et versera un salaire mensuel.